

Nouveau site internet du diocèse de Tulle

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Communication P](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 22 août 2017



L'Église catholique en Corrèze bénéficie désormais d'une vitrine sur internet. Son tout nouveau site, mis en ligne ce lundi 21 août, rafraîchit son image et lui permet de renforcer sa communication sur un espace numérique devenu incontournable. L'adresse, inchangée, reste : www.correze.catholique.fr

Entièrement responsive, ce site s'adapte à tous les écrans, ordinateurs, tablettes et smartphones. Son design est épuré et en accord avec la nouvelle charte graphique du diocèse, revue en ce début d'année. On retrouve ainsi le vert et le bleu du logo.

Dans le souci de renforcer la visibilité de son actualité, le diocèse a développé un site ergonomique offrant un accès rapide à l'information essentielle. La page d'accueil s'ouvre ainsi sur les dernières actualités et met en avant les prochains rendez-vous de l'agenda. Une place importante est accordée au visuel, notamment via le slider accueillant le visiteur, mais aussi via l'illustration systématique des actualités.

Il est désormais possible de contribuer au denier de l'Église pour le diocèse de Tulle en quelques clics via le pictogramme bleu en haut à droite de l'écran. Cette nouveauté était attendue de beaucoup de diocésains.

La newsletter sera mensuelle. Les internautes sont invités à renseigner leur adresse mail dans le champ prévu à cet effet. Ils recevront les dernières nouveautés mises en ligne, autour du 15 du mois. En outre, le magazine diocésain devenu mensuel et lui aussi refait à neuf, sera disponible gratuitement dès le 1er septembre dans les paroisses, les écoles, et sur le site internet !

Dans la rubrique « pratique » à droite de l'écran, un espace presse permet un accès direct aux communiqués et dossiers de presse du diocèse.

La conception graphique et la réalisation technique ont été confiées à l'entreprise Bayard Service.

Sur une page de ce site, Mgr **Bestion** explique pourquoi il vient de faire appel à la communauté Saint-Martin :

Devant nos yeux, il y avait les constats suivants :

depuis 20 ans, pas d'ordination de jeune prêtre ; seulement 2 prêtres diocésains de moins de 50 ans ; dans 7 ans, nous ne pourrions compter que sur 10 prêtres diocésains de moins de 75 ans ; Nécessité de penser à un nouveau modèle de prise en charge des paroisses.

Devant cette situation, j'ai proposé au Conseil presbytéral la création de 3 ou 4 fraternités presbytérales pour prendre en charge les Communautés paroissiales, dans 4 grands Espaces missionnaires. Dès maintenant, il s'avérait, en effet, déjà impossible de trouver un curé pour chaque groupement paroissial actuel. Plus fondamentalement, c'est le modèle actuel des paroisses et de leur prise en charge, hérité des siècles passés, qui devait être remis en cause. J'ai à nouveau posé la question au Conseil presbytéral de l'opportunité de faire appel à une Communauté de prêtres pour prendre en charge l'un des 4 Espaces missionnaires. Le Conseil, une nouvelle fois, a donné son accord, sachant qu'on s'orienterait très probablement vers l'hypothèse de la Communauté Saint-Martin, déjà présente dans une quinzaine de diocèse de France et seule susceptible de répondre favorablement à notre appel, en raison du nombre de séminaristes et de prêtres dont elle dispose.

En octobre 2016, j'ai promulgué les Orientations pastorales diocésaines.

L'Orientation n° 2 prévoit la création progressive, dans les cinq ans, de trois ou quatre fraternités de prêtres (composées de trois prêtres au minimum), qui porteront, chacune, la charge pastorale, dans un des 4 Espaces missionnaires.

L'orientation n° 15 prévoit de faire appel à une Communauté de prêtres, afin de donner un souffle supplémentaire à notre élan missionnaire.

J'ai donc, à ce moment-là contacter la Communauté Saint-Martin. Après réflexion de plusieurs mois et décision de son Conseil, le Modérateur Général de la Communauté a répondu favorablement à mon appel pour prendre en charge les Communautés paroissiales sur l'Espace missionnaire de Brive. Nous pouvons d'autant plus leur exprimer notre profonde reconnaissance que nous étions loin d'être les seuls à avoir fait cette demande ; une trentaine de diocèse sont aussi sur la liste d'attente !

Je demande aux fidèles laïcs, aux prêtres, diacres et aux consacrés de l'Espace missionnaire de Brive et plus largement aux catholiques du diocèse de leur faire bon accueil

J'ai souhaité leur confier les Communautés de l'Espace missionnaire de Brive, car c'était là que la situation de prise en charge des paroisses était le plus cruciale dans l'immédiat et pour l'avenir. Il s'avérait quasiment impossible de constituer une fraternité de prêtres diocésains, curés in solidum, et de trouver parmi eux un Modérateur. De plus, c'est sur cet Espace que se trouve en grande majorité la population jeune du diocèse et qu'un effort intense s'impose pour une pastorale des jeunes renouvelée. Pour cela, il fallait des prêtres plus jeunes susceptibles de consacrer beaucoup de temps et d'énergie à cette mission.